



- ✓ Considérant la diffusion récente de deux *Catalogues des intervenant.es horribles du CVM* qui dénonçaient certains comportements inappropriés des dit.es intervenant.es;
- ✓ Considérant l'article 1.3 de la Charte de l'AGECVM :

L'AGECVM a pour but d'étudier, de faire valoir, de protéger et de développer de toutes les manières, les intérêts pédagogiques, matériels, culturels et sociaux de ses membres. C'est un outil au service des étudiant-e-s afin de se solidariser et d'assurer la défense de l'éducation comme outil de progrès social.
- ✓ Considérant que les actions inappropriées dénoncées récemment sont inacceptables, quelque soit le contexte qui les entoure, et doivent être condamnées sans délai à la mesure de la nature de ces méfaits;
- ✓ Considérant que les procédures administratives en place pour combattre de tels comportements peuvent être améliorées, mais sont aussi lentes et lourdes à mettre en œuvre;
- ✓ Considérant la possibilité de modeler plus rapidement l'environnement social par des actions et des gestes réparateurs, afin de le rendre plus réceptif à la condamnation rapide de tels comportements;

Que l'AGECVM

- ❖ encourage les employé.es du Cégep du Vieux Montréal à se doter d'un code de conduite à suivre, ou de règlements spécifiques sur les comportements inappropriés, à l'image de certaines facultés universitaires ou Ordre professionnelle (Code de conduite des Facultés de médecine de [McGill](#) et de l'Université [Laval](#), Code de conduite de [The Alberta Teachers' Association](#), Règlement sur la faute professionnelle de [l'Ordre des enseignantes et enseignants de l'Ontario](#), ...);
- ❖ poursuive les négociations avec l'administration du CVM et le.s syndicat.s en vue d'améliorer l'efficacité et le suivi des procédures de plaintes et de griefs, allant même jusqu'à la mise en place d'un.e Ombudsman;
- ❖ diffuse, sous forme de pétition, un **Manifeste du respect et consentement pour un CVM sain**, largement inspiré du [manifeste adopté au Collège André-Grasset](#) en octobre 2017 :

Pour contrer certains comportements inappropriés de membres de la communauté collégiale, la communauté du Cégep du Vieux Montréal s'allie pour réclamer un meilleur milieu de vie.

Pour atteindre ce but, il faut que tous et toutes s'entendent sur certains principes.

*Ainsi, voici le **Manifeste Respect et Consentement pour un CVM sain** :*

- *Je refuse toute forme de violence ou d'agression physique ou verbale, de discrimination, de harcèlement et de profilage ;*
- *Je refuse les stéréotypes en tous genres relatifs à mon sexe, mon âge, mes origines et mon orientation sexuelle ou politique ;*
- *Je réclame le droit d'évoluer dans un milieu sécuritaire, où je ne me sentirai à aucun moment menacé(e) ;*
- *Je refuse toute pression quant à mon apparence physique, qui n'est en rien une permission pour la pose de certains gestes ;*
- *Je réclame le plein droit sur mon corps. Je me réclame comme étant la seule personne pouvant choisir pour moi-même ;*
- *Je réclame qu'on me demande et qu'on respecte mon consentement, et je m'engage à faire la même chose en retour ;*
- *Je refuse de promouvoir toute culture valorisant la violence, l'agression, le harcèlement et n'ayant aucune considération pour mon consentement ;*
- *Je réclame mon identité libre et indépendante d'individu ;*
- *Je réclame le droit de pouvoir exprimer mes idées en toute liberté et de pouvoir les défendre dans le respect ;*
- *Je réclame le droit d'avoir accès à un environnement de travail propre, où chacun fait sa part pour le maintenir ainsi ;*
- *Je m'engage à promouvoir les idéaux du présent Manifeste par mes actions, et à dénoncer tout geste qui irait à son encontre.*